



La paternité : enjeux sociaux pour les psychologues



Par
Carl Lacharité
Ph. D.

ON AFFIRME souvent que, depuis la fin des années 1950, la famille nucléaire, en tant que contexte primaire de développement des individus, a subi des transformations majeures sous la pression de facteurs tels que le mouvement des femmes, l'augmentation des divorces et la précarisation des emplois. En effet, le poids démographique des familles intactes, comme on aime à les qualifier, est en nette et constante régression depuis la fin des années 1960. De nouvelles réalités familiales – familles monoparentales, familles reconstituées, familles à deux foyers (garde physique partagée), familles homoparentales, etc. – sont devenues suffisamment fréquentes ou manifestes pour s'imposer dans les représentations sociales comme étant autre chose que des déviations par rapport à la famille « normale ». Des mouvements sociaux ont émergé pour authentifier et légitimer les expériences vécues par les individus à l'intérieur de ces formes alternatives de famille. Par voie de conséquence, ces mouvements, associés à l'évolution et à la consolidation de l'opinion publique en matière de droits et libertés individuels, ont suscité des pressions dont le résultat a été d'amener l'État à agir dans les domaines de la législation (pensons ici au nouveau Code civil qui redéfinit l'autorité parentale), des politiques sociales (allocations familiales, perception des pensions alimentaires, politique familiale, etc.) et des services à la population qui tiennent compte des défis, des besoins, des intérêts et des projets des personnes vivant dans ces familles alternatives. Inévitablement, à l'intérieur de cette arène sociopolitique, diverses positions idéologiques contrastées (sociales-démocrates, néolibérales, néoconservatrices, etc.) entrent en collision et en compétition pour façonner l'action de l'État en matière de vie familiale.

Il est intéressant de noter que c'est sur cette toile de fond qu'est apparue, puis s'est intensifiée et complexifiée, une certaine forme de préoccupation sociale en direction de la paternité et des pères. Il faut ici bien comprendre la nature des changements qui se sont opérés en Occident au cours des dernières décennies.

Les préoccupations à l'égard du rôle paternel ont de tout temps fait partie de l'organisation de la vie sociale et culturelle. Par contre, ce qui est nouveau à notre époque est la nature de l'attention portée à ce rôle et les changements dans les modes de « problématisation » de ce dernier (Coltrane et Parke, 1998). Et à ce sujet, la paternité comme phénomène psychologique, social et culturel suit une trajectoire de transformation étrangement semblable à celle de la maternité. En bout de ligne, les bouleversements contemporains de la paternité nous interpellent parce qu'ils signalent une véritable mutation de nos conceptions des rapports affectifs, sociaux et éthiques de l'homme à la femme et à l'enfant et qu'ils dénotent une profonde transformation dans la façon dont ces rapports sont actuellement problématisés dans nos sociétés modernes.

La forme que prennent les préoccupations actuelles à l'égard des pères et de la paternité s'articule autour de trois axes interdépendants : la paternité – et les pères – comme objets de connaissances et de savoirs, la paternité – et les pères – comme cibles de politiques de l'État et de pratiques sociales, et le père comme sujet d'une expérience distinctive – l'expérience paternelle. La contribution de la psychologie dans le contenu de chacun de ces axes constitue un fait social indéniable. Les psychologues, qu'ils soient cliniciens ou chercheurs, représentent des acteurs de premier plan dans la construction contemporaine de la paternité. Dans ce texte, je souhaite brosser un bref portrait de la nature de leur contribution et des enjeux auxquels ils font face dans l'exercice de leur profession auprès d'enfants, de parents ou de familles.

La paternité comme objet de connaissances

Précisons une chose : les connaissances dont il est question ici sont celles qui ont contribué à « objectiver » le père, c'est-à-dire de le connaître d'une certaine manière. Cette manière se caractérise, premièrement, par le fait de faire entrer le père et la paternité dans la sphère des objets pouvant être appréhendés de manière scientifique et, deuxièmement, par le fait de les insérer dans les logiques socio-politiques liées à l'utilisation des connaissances scientifiques provenant du domaine des sciences sociales.

C'est vers la fin des années 1960 qu'a débuté de manière sérieuse et systématique cette entreprise de connaissance auprès du père et de la paternité. La mère et la maternité avaient déjà commencé, 20 ans plus tôt, à être la cible systématique d'une telle opération provoquant ainsi un écart significatif dans

l'accumulation de connaissances au détriment du père et de la paternité, dénoncé par toutes les générations de chercheurs depuis près d'un demi-siècle. Malgré cette dénonciation répétée et les efforts de rattrapage, les pères et la paternité demeurent encore sous-représentés dans le domaine des connaissances scientifiques portant sur les parents. La figure 1 montre l'évolution du nombre de publications portant sur les pères/paternité et sur les mères/maternité dans le domaine de la psychologie au cours des 30 dernières années. Ce n'est qu'en 1996-2001 que le niveau de publications sur les pères a réussi à rejoindre le niveau de publications sur les mères de 1972-1977 ! Quoique le nombre de publications sur les pères ait quadruplé en 30 ans, l'écart avec le nombre de publications sur les mères s'est maintenu (3 à 4 fois moins) tout au long de cette période. Sur cette base, on peut aisément estimer que les études psychologiques récentes portant sur les pères comptent actuellement pour environ 20 % des études cherchant à comprendre les parents et leur rôle. Ayant fait ce constat, il est un peu ironique de se rendre compte que, pour la psychologie, le père a officialisé son statut d'objet de connaissances principalement à travers des études se penchant sur son absence (Lamb, 2000).

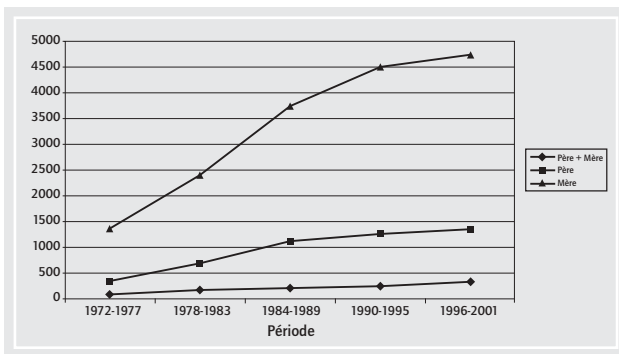


Figure 1 – Nombre de publications, répertoriées dans Psycinfo, contenant dans le titre un des termes « father, fathers, fathering, paternity, paternal » (père), « mother, mothers, mothering, maternity, maternal » (mère) ou les deux ensemble (père + mère).

Que nous apprennent ces études psychologiques sur le père ? Le constat général qui ressort est la confirmation du rôle unique des pères à l'intérieur des familles et dans le développement des enfants. Cela peut sembler mince et décevant, mais il faut replacer ce constat dans le contexte socio-historique du dernier demi-siècle à l'intérieur duquel la contribution des hommes à la sphère familiale et domestique a été conçue de manière principalement disqualifiante. Les divers travers des hommes – agressivité, violence, contrôle, négligence, irresponsabilité, insensibilité,

impulsivité, etc. – rendaient suspectes leur participation à la vie familiale et leur capacité à exercer convenablement les responsabilités parentales telles que notre société en est venue à les définir. On ne peut considérer le développement des connaissances scientifiques à propos de la paternité en faisant abstraction de ce contexte plus large.

La présence et la participation active et positive du père offrent un avantage développemental indéniable aux enfants. Le père est donc important pour l'enfant, d'une part, parce qu'il est en mesure d'offrir « en double » ce que la mère offre et, d'autre part, parce qu'il offre en plus quelque chose de différent de la mère. Tout comme la mère, le père peut être une figure d'attachement significative pour l'enfant, être sensible à ses besoins, manifester de l'affection et de l'approbation dans ses interactions avec lui, établir des limites, etc. Le père a, par contre, une manière différente d'agir en interaction avec l'enfant : il s'engage davantage dans des jeux physiques, stimulants ou nécessitant une prise de risque, il traite de façon encore plus distinctive que la mère son enfant en fonction du sexe de celui-ci, il accorde une importance plus grande à la régulation des affects, etc.

La paternité comme cible de politiques et de pratiques

La circulation et l'utilisation, dans les médias et les cercles professionnels et institutionnels, de ces connaissances nouvelles à propos du rôle du père dans le développement des enfants et la vie familiale, combinée à l'action communautaire et politique de groupes de femmes et d'hommes sensibles à (et convaincus de) la contribution spécifique des pères, ont amené la société en général, et l'État en particulier, à considérer les hommes comme étant des ressources humaines non plus uniquement sous les angles de la force de travail et de la participation citoyenne qu'ils apportent, mais également comme étant des ressources pour le bien-être des enfants. Même si une bonne distance a été parcourue en ce sens depuis la fin des années 1980, un bon bout de chemin reste encore à faire.

À l'instar du développement des connaissances dans le domaine scientifique, le développement des politiques et des pratiques professionnelles doit s'appuyer sur des modèles conceptuels ou des théories. Ce sont ces modèles ou ces théories qui procurent, d'une part, les balises nécessaires pour identifier les objectifs généraux et spécifiques à atteindre, les moyens à mettre en place pour les réaliser et les indicateurs de réussite et, d'autre part, les repères qui donnent lieu à une normalisation des conduites chez les personnes visées. En d'autres termes, une « politique de la paternité » repose sur une représentation relativement claire de ce qu'est ou devrait être un bon père et les



pratiques professionnelles, annexées ou forgées par cette politique, utilisent cette représentation du bon père pour acquérir un sens et une légitimité et influencer la vie des personnes concernées – les pères, les mères, les enfants – à travers l'application de normes particulières plus ou moins rigides (cela, par exemple, va de l'attente implicite que le père sera présent lors de l'accouchement jusqu'à l'obligation réglementée de payer une pension alimentaire) et l'offre ou l'imposition de services (Lacharité, 2002 ; Lacharité *et al.*, soumis). Actuellement au Québec, le modèle conceptuel dominant en matière de paternité repose sur la notion d'engagement paternel : un bon père est conçu comme un père engagé auprès de sa famille et de ses enfants.

À l'intérieur de cette notion d'engagement paternel, on retrouve la présence d'au moins deux composantes : une composante socio-affective et une composante comportementale. La composante socio-affective met en relief le fait qu'un père engagé construit une relation de nature affective avec son enfant. Il ressent des émotions (du plaisir, de l'inquiétude, de la frustration, etc.) à l'égard de celui-ci et s'attend à ce que son enfant fasse de même. De plus, le sentiment de sa propre efficacité ou de sa propre compétence comme parent et le stress qu'il ressent dans son rôle de parent constituent des facteurs importants dans la qualité de l'exercice de ce rôle. La composante comportementale, quant à elle, met l'accent sur l'exécution de diverses tâches auxquelles on s'attend que le père engagé réalise. Ces tâches se situent dans quatre secteurs : soins à l'enfant (par exemple, changer la couche, superviser le bain, jouer avec l'enfant, préparer le repas de l'enfant, l'assister dans ses devoirs, etc.), tâches domestiques (faire la lessive, faire le ménage, laver la vaisselle, effectuer des réparations au logement, faire l'épicerie, etc.), tâches économiques (rapporter de l'argent au foyer, payer les comptes et les factures, prévoir les dépenses, etc.) et tâches sociales (assister à une réunion de parents, prendre un rendez-vous chez le dentiste pour l'enfant, discuter avec l'éducatrice ou l'enseignante, organiser une fête, organiser une activité familiale, etc.). En fait, Lamb (1997) organise ces tâches en trois niveaux d'engagement comportemental : l'interaction directe avec l'enfant, la disponibilité envers l'enfant et la responsabilité du bien-être de l'enfant.

Dans le domaine des politiques sociales et des pratiques professionnelles actuelles au Québec, le concept d'engagement paternel constitue le principal « organisateur » des normes et des idéaux sociaux en matière de paternité. Cette machine vient tout juste de se mettre en marche. Il existe encore plusieurs zones d'incohérence qui font en sorte que « l'idéologie » de l'engagement paternel côtoie d'autres idéologies (p. ex. celle du père irresponsable, immature, incompetent) dans la

formulation des mandats sur les plans sanitaire, social, éducatif et communautaire.

Être sujet de la paternité : l'expérience paternelle

Ce dernier aspect de la problématisation de la paternité ouvre sur le rapport de l'homme à sa propre expérience de père. Ici, la paternité n'est donc plus seulement un rôle à jouer, des tâches à effectuer, des normes à respecter ou des idéaux à atteindre ; elle est aussi la base d'une expérience personnelle. Le père n'est donc plus un objet (de connaissances ou de normalisation), mais il est un sujet : « Je suis père », « Je suis le père de... » Sur ce plan, ce qui retient notre attention est le mode d'assujettissement (Foucault, 1984) des hommes à cette expérience de la paternité, c'est-à-dire la façon dont ces derniers établissent une relation avec des normes et des idéaux (ceux qu'ils se fixent eux-mêmes et ceux auxquels ils sont exposés dans leurs milieux de vie) et se reconnaissent eux-mêmes comme responsables de leur mise en œuvre dans leur propre vie. C'est aussi le travail que l'homme réalise sur lui-même pour se transformer et adopter cette position de sujet de la paternité. L'expérience paternelle est donc constituée de l'ensemble des pratiques, mentales et comportementales, que l'homme dirige vers lui-même dans le but d'agir en conformité avec la conception qu'il se fait d'un père.

Définie ainsi, l'expérience paternelle moderne ouvre sur une dimension morale ou éthique : être père implique un travail sur soi et des efforts (physiques, cognitifs, émotionnels, sociaux, économiques, etc.) à faire qui profitent non pas à soi-même en premier lieu, mais à quelqu'un d'autre – l'enfant. Plusieurs auteurs (Hawkins et Dollahite, 1997 ; Dienhart, 1998 ; Palkovitz, 2002) ont qualifié cet aspect de l'expérience paternelle de « génératif » en référence au concept de générativité d'Erikson (1959, 1964, 1982). Sur le plan personnel et développemental, être père signifie donc réussir à élaborer une position psychologique décentrée : le centre étant les personnes de la génération suivante.

Conceptualiser la paternité sous l'angle de l'expérience paternelle permet d'ajouter au concept d'engagement parental une dimension subjective : un père engagé est un homme qui se conçoit et se sent père et se mobilise psychologiquement pour remplir les responsabilités morales et éthiques qu'il contracte envers son ou ses enfants. Il faut donc voir l'engagement paternel comme étant la résultante d'un processus développemental complexe. Par conséquent, la promotion de l'engagement paternel repose directement sur le soutien à l'expérience paternelle. Ce soutien doit être conçu non pas comme un ensemble de pratiques normalisantes envers les hommes en position d'être père, mais plutôt comme un ensemble de pratiques réflexives qui permettent à ceux-ci d'examiner leurs conduites, leur style de vie,

leurs choix dans le contexte des responsabilités envers leurs enfants et de s'engager activement à mettre en pratique des manières d'être et des façons de faire qui sont cohérentes avec ces responsabilités.

Conclusion

Tout comme la maternité, la paternité est peu à peu devenue une problématique. L'accession à ce statut soulève des enjeux sur trois plans distincts mais interdépendants :

1. L'avancement des connaissances sur la paternité et les pères ne doit pas être simplement conçu comme une entreprise intéressante, voire utile ; il est devenu une priorité sociale incontournable.
2. L'élaboration de politiques sociales et le développement de pratiques professionnelles en direction de la paternité et des pères ne doivent pas représenter quelques paragraphes dans des documents ministériels, institutionnels, professionnels ou académiques ; ils doivent faire l'objet d'efforts systématiques pour mieux conceptualiser ce que la société attend des hommes dans l'exercice du rôle de père et pour traduire ces idéaux en mesures sociales et en offres de services cohérentes.
3. Être père constitue une réalité subjective tout aussi complexe qu'être mère. Cette expérience nécessite la même intensité de travail sur le plan personnel et de soutien sur le plan social. Il est important (impérieux !) que l'expérience paternelle soit reconnue et validée par les hommes eux-mêmes de même que par les femmes. Ici, il ne s'agit pas simplement de reconnaître que le père exerce une influence positive sur l'enfant, il s'agit plutôt de reconnaître que le progrès de notre société dépend étroitement de l'engagement précoce, intense et stable des hommes au bien-être des enfants.

Ces enjeux interpellent évidemment les psychologues. Voici quelques pistes d'action qui pourraient se révéler intéressantes. J'invite les lecteurs et lectrices à corriger, compléter, transformer cette liste et à examiner ce qu'ils ou elles peuvent changer dans leur entourage immédiat : ces enjeux demandent que nous fassions tout ce que chacun et chacune de nous sommes en mesure de faire dans l'immédiat.

- Acquérir le réflexe de penser « père ». Trop de chercheurs (et je m'inclus dans ce groupe), avec des arguments tous aussi logiques et rationnels les uns que les autres, vont évacuer élégamment le père de leurs problématiques et de leurs recommandations. Trop de praticiens (et je m'inclus aussi dans ce groupe), par habitude ou manque de familiarité ou encore en raison de l'étroitesse de leurs mandats, vont éviter de complexifier la situation clinique en excluant le père.

- Les programmes de formation en psychologie au Québec (pour ce que j'en connais) souffrent lourdement du déséquilibre dans les connaissances à propos des pères.
- L'engagement paternel est un concept intégrateur et inspirant en matière de politiques sociales et de pratiques professionnelles. Par contre, il est défini de manière encore trop simpliste et donne lieu à une représentation de la paternité essentiellement associée au style de vie de la culture dominante. Il faut faire des efforts (en recherche, en développement et implantation de programmes) pour comprendre et tenir compte de la diversité des formes d'engagement paternel qui se manifestent dans différents contextes socioculturels (milieu de pauvreté, différentes ethnies, etc.). Les travaux de Allard et Binet (2002), de Devault *et al.* (sous presse) et de Ouellet et Forget (2001) sont de bons exemples de cette préoccupation.
- Prendre conscience de notre propre conception d'un bon père et la compléter ou la relativiser en fonction des connaissances actuelles et de la diversité des contextes d'exercice de la paternité.

Carl Lacharité, psychologue, est professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Bibliographie

- Allard, F., Binet, L. (2002). *Les pères vivant en milieu de pauvreté*. Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.
- Coltrane, S., et Parke, R. D. (1998). *Reinventing Fatherhood : Toward an Historical Understanding of Continuity and Change in Men's Family Lives*. Philadelphia, National Center on Fathers and Families.
- Devault, A. *et al.* (sous presse). « Les pères en situation d'exclusion économique et sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 1.
- Dienhart, A. (1998). *Reshaping Fatherhood : The Social Construction of Shared Parenting*. Thousand Oaks, Sage.
- Erikson, E. H. (1959). *Identity and the Life Cycle*. New York, Norton.
- Erikson, E. H. (1964). *Insight and Responsibility : Lectures on the Ethical Implications of Psychoanalytic Insight*. New York, Norton.
- Erikson, E. H. (1982). *The Life Cycle Completed*. New York, Norton.
- Foucault, M. (1984). *L'histoire de la sexualité, vol. 2 : L'Usage des plaisirs*. Paris, Gallimard.
- Hawkins, A. J., et Dollahite, D. C. (1997). *Generative Fathering : Beyond deficit perspectives*. Thousand Oaks, Sage.
- Lacharité, C. (2002). « Y a-t-il une manière appropriée de travailler avec les parents : quelques réflexions impertinentes et subversives ». *Recherches sur la famille, automne* (numéro spécial), p. 10-11.
- Lacharité, C. *et al.* (soumis). « Les pratiques professionnelles envers les familles : Analyse d'activités de réflexion collective "qualifiante" auprès de praticiennes de divers secteurs de service ». Dans Lacharité, C., et Pronovost, G. *Comprendre la famille*, vol. 7. Sainte-Foy, PUQ.
- Lamb, M. E. (1997). *The Role of the Father in Child Development*. New York, Brunner.
- Lamb, M. E. (2000). « The history of research on father involvement : An overview ». *Marriage and Family Review*, 29, p. 23-42.
- Ouellet, F., et Forget, G. (2001). *Pères en mouvement, pratiques en changement*. Montréal, Direction de la santé publique.
- Palkovitz, R. (2002) *Involved Fathering and Men's Adult Development : Provisional Balances*. Mahwah, Lawrence Erlbaum.